

# Des tomates roses au cannabis



Les équipes de travail sont à l'œuvre sous l'œil attentif de Stéphane Bertrand et de Lyna Carpentier, responsable des communications.

Pour Stéphane Bertrand, l'avenir est plus rose dans la production de marijuana médicale que celle de tomates. La légalisation de la marijuana récréative au pays représente un marché d'une valeur de 6,6 milliards de dollars.



« Je n'ai jamais fumé de pot, mais j'ai l'intention d'en faire pousser de première qualité », dit Stéphane Bertrand, le fondateur des Serres Bertrand, basée à Mirabel, et plus gros producteur de tomates roses en Amérique du Nord. Rencontré en plein chantier, l'entrepreneur adapte les 700 000 pi<sup>2</sup> de serres, jusqu'ici principalement dévolus à la tomate, pour faire pousser de la marijuana à des fins médicales.

L'investissement de 15 millions de dollars pour mettre les serres aux normes de Santé Canada est réalisé en partenariat avec Canopy Growth Corporation, le plus gros producteur de cannabis médical au pays. Sur le site, les ouvriers s'affairent à poser des détecteurs de mouvement et de nouveaux systèmes d'éclairage, à hausser le plafond des serres existantes, à couler du béton sur un plancher chauffant ou à construire une voûte et une salle de séchage... La première récolte de marijuana est prévue pour la fin 2018, début 2019.

Mais qu'est-ce qui a pu motiver un tel choix, après 27 ans consacrés au développement de la tomate rose et pouvoir compter sur un marché bien établi? « Je sentais que j'allais frapper deux murs », répond le principal intéressé. Le premier, c'est la hausse du salaire minimum à 15\$/heure en Ontario « qui a tiré une sonnette d'alarme », parce que le Québec risque d'emboîter le pas. L'entreprise emploie de 60 à 100 employés

par année entre l'entretien des serres, les semis et les récoltes. Le second mur est technologique. Pour rester dans la course, il est nécessaire d'acheter un robot-cueilleur au coût d'un million de dollars, doublé d'une obligation de bâtir d'autres serres pour rentabiliser cet investissement.

## Un partenariat stratégique

« C'est Canopy qui est venu frapper à ma porte en août 2017 », raconte le producteur. Ce que confirme Adam Greenblatt, chef de marques au Québec pour Canopy Growth Corporation, présent lors de l'entrevue.



Stéphane Bertrand qui a commencé son entreprise en 1990 avec des serres en plastique se retrouve à travailler aujourd'hui sous un cheptel de cathédrales de verre où règne la haute technologie importée de Hollande.

Ce dernier indique que l'entente avec les Serres Bertrand permet une synergie du savoir entre le producteur québécois et l'entreprise mère basée en Ontario.

La stratégie de Canopy Growth Corporation est la même d'un océan à l'autre, soit conclure une entente avec des producteurs en serres « visionnaires et bien établis ». « Ce partenariat avec les Serres Bertrand nous permet de percer le marché québécois rapidement », dit Adam Greenblatt.

La coentreprise appelée les Serres Vert Cannabis (Vert Mirabel) est plus grosse que les cinq autres compagnies autorisées par Santé Canada à produire du cannabis médical au Québec.

Le mariage du producteur québécois de tomates et du producteur ontarien de cannabis s'est confirmé quand le clan de Stéphane Bertrand, composé de



## L'industrie canadienne du cannabis, une bulle spéculative !

Canopy Growth Corporation est la première compagnie canadienne de cannabis médical à avoir été listée à la Bourse de Toronto en 2014. À ses débuts, la moyenne mensuelle du prix de l'action frôlait les 2,50\$ pour être catapultée à plus de 30\$ cette année. En 2017, la valeur des ventes de la compagnie se chiffrait à 47 millions de dollars tandis que sa valeur de capitalisation au printemps 2018 s'élevait à... 5,6 milliards de dollars, un peu moins que celle d'Air Canada !

« Les investisseurs ont confiance en notre compagnie et en l'avenir de cette industrie », dit Adam Greenblatt, chef de marques au Québec pour Canopy Growth Corporation, pour expliquer la valeur stratosphérique de la capitalisation de l'entreprise. L'homme d'affaires indique que Constellation Brands, le fabricant de la bière Corona, a investi 250 millions de dollars dans Canopy Growth Corporation et même la BMO y a placé 200 millions de dollars, alors que « cette même banque avait refusé à une époque de nous accorder un prêt ».

Source : *Canadian pot companies are worth billions, but is it a bubble ready to burst?* Pete Evans, CBC

Selon l'agence Bloomberg, les compagnies de cannabis canadiennes attirent aussi les investisseurs américains parce que le Canada sera le premier pays de l'OCDE à légaliser la marijuana à des fins récréatives. L'industrie canadienne est dominée par quatre grands joueurs qui font appel à du financement public : Canopy Growth Corporation, Aurora Cannabis, Aphria Inc. et MedReleaf Corp.



La stratégie de Canopy Growth Corporation est de conclure une entente avec des producteurs en serre « visionnaires et bien établis », explique Adam Greenblatt, chef de marques au Québec pour l'entreprise.

dans les prochains mois sur l'échiquier de la production du cannabis médical et récréatif. Au moment d'aller sous presse, Aurora a laissé entendre vouloir acheter sa rivale MedReleaf au prix de 3,2 milliards de dollars. Plusieurs observateurs craignent une future correction du marché. Et si cette bulle éclate, bien des investisseurs risquent de tomber des nuages.

huit membres de sa famille, visite la maison-mère située dans une ancienne usine de chocolat à Smiths Falls, en Ontario, en octobre 2018. « J'ai été impressionné par les valeurs de l'entreprise et par la puissance de sa mise en marché », poursuit Stéphane Bertrand.

C'est au retour de ce voyage de quatre jours qu'on décide que l'avenir est plus rose dans la production de cannabis médical que dans la tomate. Du coup, Stéphane Bertrand et sa conjointe, Sylvie Lalande, n'ont plus à s'inquiéter pour la pérennité de leur entreprise au sein de laquelle travaille son fils, Steve, détenteur d'un DEC en gestion et comptabilité, et de sa fille, Marilynne, détentrice d'un Bac en agroéconomie. Celui qui a passé près de 30 ans à obtenir un chiffre d'affaires annuel de 10 millions de dollars va le multiplier par dix soit, 100 millions dès 2019.

### Produire du cannabis « bio »

L'entente avec Canopy Growth Corporation survient au moment où les Serres Bertrand venaient d'obtenir une certification biologique Ecocert en février 2017 pour les tomates cerises roses et rouges. Ce que Stéphane Bertrand a réussi dans la production de tomate, il entend bien le réussir dans la production de cannabis médical, en mettant toute son expertise à profit pour produire à moyen terme une herbe bio. Pour cela, il faut maîtriser la lutte intégrée aux insectes qui consiste à un véritable « art de la guerre ».

« Dans la tomate, l'ennemi était la mouche blanche. Dans le cannabis c'est l'araignée verte, mais on la connaît puisqu'on l'a combattue dans la production de concombres », dit-il. Il s'agira donc de dépister et de déployer des armées de prédateurs au bon moment en cours de production. Des 170 produits autorisés dans la production de tomates biologiques, ce dernier devra se limiter à une vingtaine de produits 100% biologiques. Il compte réaliser 5% de la production biologique sur les 60 tonnes de marijuana médicale prévue une fois en production.

C'est la maison-mère qui va décider des cultivars à faire pousser dans les serres de Vert Cannabis. La banque génétique de Canopy Growth Corporation compte une centaine de variétés en production. Il y a plusieurs types de cannabis, dont industriel



## Producteurs de cannabis médical approuvés par Santé Canada

Au moment de notre publication, 104 producteurs détiennent une licence de Santé Canada pour produire de la marijuana médicale. L'Ontario domine, suivi de la Colombie-Britannique. Quant au Québec et à l'Alberta, ils sont nez à nez pour le nombre de producteurs autorisés. Le Canada s'est converti en un vaste échiquier où les joueurs placent leurs pions en vue de la légalisation du cannabis récréatif.

pour la production de chanvre, récréatif et médical. Ce dernier regroupe des variétés qui vont stimuler l'appétit, réduire la douleur, agir comme stimulant, favoriser la somnolence, etc.

Le cannabis médical compte une centaine de molécules, dont le tetrahydrocannabinol ou THC. C'est cette molécule qui procure l'effet euphorisant. Et il y a aussi le cannabidiol ou CBD. « Cette molécule ne gèle pas, mais elle réduit la douleur et, contrairement aux opiacées, elle ne crée pas de dépendance », précise Adam Greenblatt. Ce dernier entrevoit un potentiel énorme tant pour la médecine humaine que vétérinaire pour des produits fabriqués à partir de cannabis médical. Une des filiales de la

maison-mère, Canopy Health Innovation, détient une douzaine de brevets en ce sens.

Chose certaine, les producteurs de cannabis médical ont le pied dans l'étrier pour se lancer dans la production de la marijuana à des fins récréatives aussi appelée « tabac rigolo ». Le gouvernement de Justin Trudeau en a retardé la légalisation au mois d'août 2018. Ce marché est autrement plus lucratif. Selon Anthony Peluso, directeur adjoint et auteur de nombreuses études sur le cannabis à Statistique Canada, le marché de la consommation du cannabis illégal en 2017 représentait une valeur 6,6 milliards de dollars, tandis que celui du cannabis médical se chiffrait à 400 millions de dollars pour la rondelette somme de 7 milliards de dollars

au total. « Les Canadiens dépensent autant d'argent sur le cannabis que sur le vin et un peu moins que sur la bière », dit l'expert qui évalue la production canadienne de cannabis en ce moment à 773 tonnes.

Aussi Vert Mirabel envisage de combler une partie de la demande de « tabac rigolo » le moment venu. Canopy Growth Corporation a d'ailleurs conclu une entente d'approvisionnement de 12 tonnes avec la Société des alcools du Québec. Les amateurs auront peut-être un jour le choix de planer, en s'allumant un petit joint bio issu du terroir de Mirabel. 🍀

Nicolas Mesly est agroéconomiste et journaliste pigiste spécialisé dans les enjeux agroalimentaires. Il couvre les grandes cultures pour *Le Bulletin*.

## Pourra-t-on produire du cannabis récréatif comme du maïs sucré ?

Non. Du moins pas pour le moment. S'il est clair que le cannabis médical doit être produit dans des serres spécifiques aux normes de Santé Canada, il faudra attendre le sort du projet de loi C-45 sur le cannabis. Ottawa devait approuver ce projet le premier juillet 2018, mais son adoption a été retardée en août. On saura alors plus à ce moment-là si les producteurs pourront produire du cannabis récréatif dans des champs. Les provinces ont toutefois leur mot à dire. « Le ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, a indiqué que la production de cannabis récréatif destiné à approvisionner la future Société québécoise du cannabis (SQC) sera produite en serres », explique André Mousseau, président des Producteurs en serre du Québec. Selon les calculs de l'organisation, il faudrait 10 ha de serre pour répondre à la demande québécoise de marijuana récréative. La SQC sera une filiale de la Société des alcools du Québec (SAQ) et écoulera la marijuana récréative à travers une vingtaine de succursales. La SAQ a d'ailleurs

conclu une entente d'approvisionnement de 58 tonnes auprès de six entreprises pour sa première année d'opération. Québec entend aussi interdire la possibilité de faire pousser une limite de quatre plants de marijuana à domicile, pour consommation personnelle, telle que proposée par Ottawa. « Certains de nos membres seraient intéressés à fournir des petits plants de cannabis aux consommateurs », poursuit André Mousseau. Cette demande se traduirait par la vente potentielle de quatre millions de plants, produits par une cinquantaine de producteurs en serre répartis sur le territoire québécois, afin de desservir une clientèle locale. André Mousseau envisage l'avenir de la production de cannabis récréatif et alimentaire un peu à l'image des microbrasseries. « Il existe plus de 1200 variétés de cannabis avec des goûts et des effets différents », dit-il. Selon lui, pour gagner le marché, il faudra que les producteurs « tassent la mafia » en produisant une herbe de qualité, avec cahier de charges et traçabilité, à prix concurrentiel. Le marché du cannabis récréatif au Québec est évalué à plusieurs centaines de millions de dollars.